

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 12 NOVEMBRE 1897

No 11

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ca et là.

Les frets par eau des lacs à Montréal ont été augmentés ; on paie actuellement deux cents de plus de Fort William à Montréal par minot de blé.

Les chemins de fer canadiens appliqueront leurs tarifs d'hiver, à partir de lundi prochain.

M. Joseph de L'Etoile, un canadien d'Ottawa et le capitaine au long cours, J. E. Bernier, un canadien de Québec ont chacun un hardi projet en tête.

Le premier veut se rendre au Klondyke en ballon et le second au pôle nord en traîneau canot à voile.

Succès à nos deux compatriotes !

Nous lisons dans *La Presse* :

" Nous tenons à signaler le remarquable rapport élaboré par l'honorable M. Gabriel Fermé, secrétaire-général de la Chambre des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur de France, rapport qui est devenu la réponse de la Chambre à la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question de la " Marine marchande."

Dans le deuxième chapitre de son rapport, M. Gabriel Fermé, parlant des services organisés par la Compagnie Transatlantique, dit :

" Il nous semble que la puissante Compagnie pourrait réserver à elle-même, et par suite au pavillon français, une partie du fret européen, en complétant sa ligne postale par des cargo-boats à départs fixes, qui, après avoir touché à Dunkerque et Bordeaux, desserviraient non seulement New-York, mais Boston, Baltimore, Philadelphie, et enfin le Canada, cette vieille terre française qui, malgré ses avances réitérées, n'a jamais obtenu d'être visitée par une ligne de vapeurs français."

" Ce regret, dit la " Gazette du Crédit," nous l'avons entendu exprimer bien souvent, et par des hommes qui sachant la mesure exacte des relations commerciales entre les deux pays, s'étonnaient que la Compagnie Transatlantique n'instituât pas un service, complément de sa belle ligne du Havre à New-York, qui serait à la fois une

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse " New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et Etats-Unis un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

entreprise fructueuse et une œuvre de patriotisme élevé."

Nous savons de bonne source que la Compagnie Générale Transatlantique avait formé le projet de venir jusqu'à Montréal. En fouillant dans les cartons, à Ottawa, on pourrait retrouver la trace des propositions de cette Compagnie pour établir un service entre le Havre et Montréal ; mais on trouverait peut-être plus difficilement les vestiges des conditions exigées de cette compagnie pour avoir droit à un subside qu'on accordait sans conditions quelque temps après à la *Columbia* de célèbre mémoire.

Un groupe de capitalistes canadiens s'est assuré le monopole des tramways à Kingston. Les capitaux sont si abondants ici et la possibilité de les faire fructifier avec succès diminuent si rapidement qu'il faut les expatrier pour tirer un bon revenu.

Le fait est que nos industries ont une production qui dépasse les besoins de la consommation du pays. Ce qui nous manque ce sont des consommateurs. Nous l'avons déjà répété sous toutes les formes : il faut augmenter la population par la colonisation et, par tous les moyens

possibles, amener les émigrants des autres nationalités chez nous.

Ce n'est certes pas le dernier bulletin spécial de la chambre de Commerce française à Montréal qui aidera à l'émigration au Canada des cultivateurs français.

Le bulletin voudrait sans doute qu'on fit un climat spécial pour les colons et qu'on leur servît à portée de la main des caillies toutes rôties.

Il est venu au Canada des colons de toute nationalité, il en est parmi eux qui ont végété ici, comme ils avaient végété chez eux et qui végèteront partout où ils auront été parcequ'ils leur manque l'énergie, la volonté ou quelque autre qualité nécessaire au succès ; d'autres, au contraire, qui, dans leur propre pays, n'ont trouvé que la misère ont rencontré ici l'aisance, voire même un commencement de fortune. Il en est de même un peu partout. Le bulletin de la chambre de commerce a été mal inspiré en s'attachant d'une façon spéciale à faire montre des difficultés que peut rencontrer un colon venant s'établir ici. Il stigmatise avec raison les trop belles promesses des brochures ; il aurait dû par contre ne pas tomber dans le défaut contraire en ne montrant que le mauvais côté de la médaille.

Les membres de la Chambre de commerce française, en bons Français qu'ils sont, doivent souhaiter que leurs compatriotes se répandent plus au dehors ; ils comprennent, sans qu'on ait besoin de les leur rappeler, les avantages que tirerait le commerce de leur pays d'une plus grande expansion de Français à l'étranger ; d'autre part, ils ne seraient pas fâchés certainement de voir l'élément français grandir et prospérer à côté de l'élément anglais au Canada. Il y avait donc là deux raisons de pondérer davantage les articles qui ont paru dans le bulletin de la Chambre de commerce française.